



**Direction
Territoriale
Centre
Bourgogne**

Compte rendu

CLSSCT du 20 06 2023

Membres présent(e)s :

Direction : Olivier FAURIEL, SG : Karine SIMONNOT

Secrétariat : Régine GIRET, Expert SPADES(MSP) Corinne LECOCQ

CFDT : David LAGRANGE, Christian LAFOLLY, Patrick BLANC, Olivier MATHON

Excusés : Benoit JACOTOT, David Philippe PEREIRA

CGT : Franck Senee, Fabrice Charles, Jonathan Bouleau

FO : Cyrile et Laëtitia LEJEUNE, Thierry BERTHIER, Thierry ANDREN

FSE : Christophe RENARD, Lionel VERY

Ordre du jour :

1 : Désignation du secrétaire

2 : Approbation du PV du 30 03 2023

3 : Approbation sur le plan canicule

4 : Règlement Intérieur du CSAL et CLSSCT

5 : Election des conseillers médicaux

6 : Point sur le déménagement des services de la DTCB à la cité administrative de Nevers et le déménagement de l'UTI Bourgogne.

Le président veut ouvrir la séance par l'élections du secrétaire.

CFDT et FO demandent à lire leur déclaration liminaire au Président.

Le président reprend donc les questions soulevées par ces déclarations liminaires avant le déroulé de l'ordre du jour.

Au sujet de l'absence des Registres Santé et Sécurité au Travail (RSST) qui doivent être mis à l'ordre du jour. D'après la SG il n'y a pas de signalement sur les RSST.

Demande de l'**assemblée** que les registres soient systématiquement remontés à chaque CLSSCT.

Le président demande un rappel de la procédure de remontée des signalements RSST. (*Sera à l'ordre du jour du prochain CLSSCT*)

CFDT : Nous devons nous assurer de la mise en œuvre des décisions face à un signalement.

SG : Les membres du CLSSCT doivent participer aux remontées des signalements sur les registres.

Concernant l'information sur les activités de personne ou de structure extérieure au service sur le DPF, **OF** prend note.

1 : Désignation du secrétaire :

Franck SENEE se propose au poste de secrétaire du CLSSCT.

En l'absence d'autre candidat il est élu à l'unanimité.

OF : lui demande s'il peut expliciter ses actions durant son mandat.

FS : répond que sa candidature s'inscrit dans la continuité de son précédent mandat sans plus de précision.

Le SG propose de traiter le point 4 pour des raisons de cohérences puisque ce document régit la bonne marche de l'instance et qu'un point a été ajouté lors du vote au CSAL.

4 : Règlement Intérieur du CSAL et CLSSCT

Présentation du RI avec le rappel en rajout de : A la demande des représentants du personnel, des points peuvent être intégrés à l'ordre du jour via le secrétaire de la CLSSCT.

Modification de la référence sur le RI sur la Page 8 : 4.4.2 au lieu de 4.2.2.

VOTE au CSAL : **Pour** : unanimité des OS

2 : Approbation du PV du 30 03 2023

POUR à l'unanimité après quelques modifications mineures.

3 : Approbation sur le plan canicule Présentation par **Corinne Lecocq**.

La direction de la DTCB a pris appui sur un document national qui a mis du temps (mi-mai) à parvenir du siège.
Il pensait qu'il avait déjà été voté à une instance nationale. (*il sera proposé au vote en CSSCT le 29 juin 2023*)

CGT demande si ce plan est amené à évoluer.

Le DT déclare qu'il a été réalisé dans l'urgence. Il ne peut être applicable que pour 2023 avec un retour d'expérience en fin d'année.

CFDT demande à ce que ce document soit modulable selon les situations.

Le directeur souligne que ce document n'est pas une mauvaise chose, et qu'il permettra de faire un retour d'expérience. Le plan est décliné géographiquement par UTI.

Début présentation du plan :

CL : Calage des mesures en fonction des 4 niveaux d'alerte de météo France.

OS : La question se pose de la justesse du déclenchement par le service en fonction de Météo France.

Demande de déclenchement par anticipation du plan.

Il faudra laisser un décalage de 2 jours au service en fin de cycle pour faciliter et fluidifier l'organisation.

Dans le document il est clairement spécifié qu'il est nécessaire de se soucier, durant ces périodes, des personnes à risques. (Personnel dont l'état de santé est sensible au période de forte chaleur).

La **SG** demande de rajouter le fait que les personnes dans cette situation doivent se signaler auprès des Ressources Humaines(RH), comme personne à risque, pour leur protection, ces personnes seront retirées du planning d'exploitation. (*sans perte financière*)

CFDT : **nous nous posons des questions sur les critères qui définissent les personnes à risques. Et également la mise à jour des visites médicales.**

Débat sur la possibilité de modifier les horaires d'exploitations.

OF : Est d'accord sur le fait que le document doit évoluer et que nous devons faire des propositions, mais le plan va s'appliquer cette année. Le temps imparti pour présenter le document ne permettait pas de le faire évoluer.

OS : Font une demande au président de modification du changement des horaires d'exploitation en période rouge de 8h à 19h au lieu de 8h30 à 19h30. Celui-ci n'y voit visiblement pas d'objection.

OS : Remarque concernant les personnels gérants l'évacuation des algues sur les secteurs automatisés pour que ces secteurs puissent changer leurs horaires d'exploitations pour ces personnels.

La direction prendra contact avec les UTI pour déterminer si les patrouilleurs qui s'occupent des algues peuvent avoir un décalage d'horaire.

FSE : Met en doute le document quand il demande une diminution en période de forte chaleur du travail isolé comme indiqué dans le document fourni. Ceci paraît impossible à mettre en œuvre pour les personnels d'exploitations.

OS : La question se pose de la gestion des EPI spécifiques pendant les fortes chaleurs.

Le stock est difficile à gérer particulièrement suite à l'arrivée massive des saisonniers et les moyens alloués pour notre DT sont visiblement limités. Problème également d'approvisionnement par les fournisseurs.

La direction se renseigne sur l'achat de couvre-chef.

CFDT : Explique qu'après le retour d'expérience, nous constatons qu'en période de canicule, les encadrants encadrent dans certain secteur en présentiel que trois heures les personnels d'exploitations. (Ceci génère souvent des heures supplémentaires en pleine chaleur). La direction prend note.

CGT : Il serait bon de favoriser la plantation d'arbres sur les plateaux d'écluses, FSE de travailler sur le développement d'abri éclusier et CFDT, voire d'installer des parasols solaires.

CFDT : Demande que des budgets exceptionnels soient demandés au siège pour les périodes caniculaires du fait de la spécificité du travail manuel sur la DT.

Elle demande aussi d'allouer des moyens supplémentaires à la DTCB dans tous les domaines car elle a un gros retard par rapport aux autres DT.

OF : Demande le vote sur le plan canicule.

Vote : Abstention de toutes les organisations syndicales.

Demande de justification du vote par **le président** pour sa crédibilité par rapport à la direction.

CFDT : Notre abstention est motivée par divers points :

- 1 L'arrivée tardive du document qui ne nous a pas permis de l'étudier correctement.
- 2 Trop de questions qui restent en suspens.
- 3 Absence de moyen et budget alloués.

SG : Demande de finir la réunion à 13h. Une majorité semble d'accord.

La CFDT a ressenti dès le début, que plus vite l'instance serait terminée, cela soulagerait la direction, vu que le directeur devrait s'absenter l'après-midi.

Nous pouvons nous interroger sur l'attention que porte la direction aux problématiques que peuvent rencontrer les personnels. Ainsi que l'intérêt qu'elle porte sur les concertations qui sont censées apporter des améliorations aux conditions de travail.

5 : Election des conseillers médicaux

SG : fait la lecture de la liste des conseillé(e)s médicaux élu(e)s

CFDT : demande à ce que nous soyons destinataire de la liste définitive (après vérifications du *classement par nombre de voix obtenues, puis par âge en cas d'égalité*)

6 : Point sur le déménagement des services de la DTCB à la cité administrative de Nevers et le déménagement de l'UTI Bourgogne.

Concernant les déménagements UTI Bourgogne, et Nevers, la direction informe fréquemment, lors des instances.

SG : Indique pour l'UTI Bourgogne que les agents ont visité les locaux en vue de leurs installations à la DRAAF

Pour Nevers, ce dossier est ancien (2ans), le projet de déménagement est prévu pour juillet 2024.

L'inconvénient principal est le stationnement pour le personnel sur la cité administrative.

Questions diverses

Celles-ci ont été bâclés bien sûr !!!!! Fin de réunion au pas de course à 13H30.

CGT : Suivi médicaux poste retraite ? **SG** : C'est le GAP qui gère.

CGT : Demande un point sur l'audit de MAILLY-la-Ville. Suite à une lettre de doléance de la part des agents du point d'appui à la direction. **SG** : ne pouvant répondre. Le retour sur l'audit est annoncé par CGT le 28 06. Le DT annonce une procédure. Mission du même cabinet. Pour une médiation entre les parties pour établir une charte de bonne conduite.

Clôture de la séance par **OF**.

Les élus CFDT DTCB

